

Texte de l'exhortation apostolique « familiaris consortio » du pape Jean-Paul II publié le 22 novembre 1981.

« Le devoir d'éducation a ses racines dans la vocation primordiale des époux à participer à l'oeuvre créatrice de Dieu: en engendrant dans l'amour et par amour une nouvelle personne possédant en soi la vocation à la croissance et au développement, les parents assument par là même le devoir de l'aider efficacement à vivre une vie pleinement humaine. Comme l'a rappelé le Concile Vatican II: « Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut difficilement être suppléé. C'est aux parents, en effet, de créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, telle qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale, de leurs enfants. La famille est donc la première école de vertus sociales dont aucune société ne peut se passer. »

Le droit et le devoir d'éducation sont pour les parents quelque chose d'essentiel, de par leur lien avec la transmission de la vie; quelque chose d'original et de primordial, par rapport au devoir éducatif des autres, en raison du caractère unique du rapport d'amour existant entre parents et enfants; quelque chose d'irremplaçable et d'inaliénable, qui ne peut donc être totalement délégué à d'autres ni usurpé par d'autres.

Outre ces caractéristiques, on ne peut oublier que l'élément le plus radical; de nature à qualifier le devoir éducatif des parents, est l'amour paternel et maternel, qui trouve dans l'oeuvre de l'éducation son accomplissement en complétant et en perfectionnant pleinement leur service de la vie. De source qu'il était, l'amour des parents, devient ainsi l'âme et donc la norme qui inspirent et guident toute l'action éducative concrète, en l'enrichissant des valeurs de douceur, de constance, de bonté, de service, de désintéressement, d'esprit de sacrifice, qui sont les fruits les plus précieux de l'amour. "

Eduquer au sens des valeurs essentielles de la vie humaine

« Bien qu'affrontés aux difficultés, souvent plus grandes aujourd'hui, de leur tâche d'éducateurs, les parents doivent, avec confiance et courage, former leurs enfants au sens des valeurs essentielles de la vie humaine. Les enfants doivent grandir dans une juste liberté devant les biens matériels en adoptant un style de vie simple et austère, bien convaincus que l'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il a. Dans une société ébranlée et désagrégée par des tensions et des conflits en raison du violent affrontement entre les individualismes et les égoïsmes de toute sorte, les enfants doivent acquérir le sens de la justice véritable - qui seule conduit au respect de la dignité personnelle de chacun - et davantage encore le sens de l'amour authentique, qui est fait d'attention sincère et de service désintéressé à l'égard des autres, en particulier des plus pauvres et des plus nécessiteux. La famille est la première école, l'école fondamentale de la vie sociale ; comme communauté d'amour, elle trouve dans le don de soi la loi qui la guide et la fait croître.

Le don de soi qui anime les époux entre eux se présente comme le modèle et la norme de celui qui doit se réaliser dans les rapports entre frères et soeurs, et entre les diverses générations qui partagent la vie familiale. La communion et la participation vécues chaque jour au foyer, dans les moments de joie ou de difficulté, représentent la pédagogie la plus concrète et la plus efficace en vue de l'insertion active, responsable et féconde des enfants dans le cadre plus large de la société. L'éducation de l'amour comme don de soi constitue encore les prémisses indispensables pour les parents appelés à donner à leurs enfants une éducation sexuelle claire et délicate. Devant une culture qui « banalise » en grande partie la sexualité humaine, en l'interprétant et en la vivant de façon réductrice et appauvrie, en la reliant uniquement au corps et au plaisir égoïste, le service éducatif des parents visera fermement une culture sexuelle vraiment et pleinement axée sur la personne: la sexualité, en effet, est une richesse de la personne tout entière - corps, sentiments et âme - et manifeste sa signification intime en la portant au don de soi dans l'amour.

L'éducation sexuelle - droit et devoir fondamentaux des parents - doit toujours se réaliser sous leur conduite attentive, tant à la maison que dans les centres d'éducation choisis et contrôlés par eux. L'Église rappelle

ainsi la loi de subsidiarité, que l'école est tenue d'observer lorsqu'elle coopère à l'éducation sexuelle, en se plaçant dans l'esprit qui anime les parents.

En raison des liens étroits qui relient la dimension sexuelle de la personne aux valeurs éthiques, le rôle de l'éducation est de conduire les enfants à la connaissance et à l'estime des normes morales comme garantie nécessaire et précieuse d'une croissance personnelle responsable dans la sexualité humaine. C'est pour cela que l'Église s'oppose fermement à une certaine forme d'information sexuelle ne tenant aucun compte des principes moraux et si souvent diffusée aujourd'hui, qui ne serait rien d'autre qu'une introduction à l'expérience du plaisir. "

La mission éducative et le sacrement de mariage

« La mission éducative, enracinée comme on l'a dit dans la participation à l'oeuvre créatrice de Dieu, trouve aussi sa source, pour les parents chrétiens, d'une manière nouvelle et spécifique, dans le sacrement de mariage, qui les consacre à l'éducation proprement chrétienne des enfants et les appelle donc à participer à l'autorité et à l'amour mêmes de Dieu Père et du Christ Pasteur, tout comme à l'amour maternel de l'Église. Il les enrichit des dons de sagesse, de conseil, de force et de tous les autres dons du Saint-Esprit afin qu'ils puissent aider leurs enfants dans leur croissance humaine et chrétienne. Grâce au sacrement de mariage, la mission éducative est élevée à la dignité et à la vocation d'un « ministère » authentique de l'Église au service de l'édification de ses membres.

Ce ministère éducatif des parents chrétiens est si grand et si beau que saint Thomas n'hésite pas à le comparer au ministère des prêtres: « Certains propagent et entretiennent la vie spirituelle par un ministère uniquement spirituel, et cela revient au sacrement de l'ordre; d'autres le font pour la vie à la fois corporelle et spirituelle, et cela se réalise par le sacrement de mariage, dans lequel l'homme et la femme s'unissent pour engendrer les enfants et leur enseigner le culte de Dieu " »

La conscience aiguë et vigilante de la mission conférée par le sacrement de mariage aidera les parents chrétiens à se consacrer au service éducatif des enfants avec une grande sérénité, et en même temps le sens de leur responsabilité devant Dieu qui les appelle et leur confie le soin d'édifier l'Eglise dans leurs enfants. Ainsi, la famille des baptisés, assemblée en tant qu'Église par la Parole et par le sacrement, devient en même temps, comme l'Eglise dans son ensemble, mère et éducatrice. »

L'éducation : un ministère

« L'Église présente la mission éducative de la famille chrétienne comme un vrai ministère, grâce auquel l'Évangile est transmis et diffusé, à tel point que la vie familiale dans son ensemble devient chemin de foi et en quelque sorte initiation chrétienne et école de vie à la suite du Christ. Dans la famille consciente d'un tel don, comme l'a écrit le pape Paul VI, « tous les membres évangélisent et sont évangélisés ».

Les familles : au service de la société

« Les familles chrétiennes qui, dans la foi, reconnaissent tous les hommes comme fils du même Père des cieux, auront à coeur d'accueillir généreusement les enfants des autres familles, leur apportant le soutien et l'amour dus aux membres de l'unique famille des enfants de Dieu. Les parents chrétiens pourront ainsi faire rayonner leur amour au-delà des liens de la chair et du sang, pour approfondir les liens qui s'enracinent dans l'esprit et se développent dans l'aide concrète apportée aux enfants d'autres familles qui vont jusqu'à manquer des choses de première nécessité.

Les familles chrétiennes sauront s'ouvrir à une plus grande disponibilité en faveur de l'adoption et de la prise en charge des enfants privés de leurs parents ou abandonnés par eux. Ces enfants, en retrouvant une chaude atmosphère familiale, peuvent alors faire l'expérience de l'amour attentif et paternel de Dieu à travers le témoignage de parents chrétiens et grandir ainsi dans la sérénité et la confiance dans la vie; la famille tout entière, de son côté, se trouve enrichie des valeurs spirituelles contenues dans une fraternité élargie. »